

# ECAM STRASBOURG EUROPE

SOLUTION  
DE FINANCEMENT  
ÉTUDES SUPÉRIEURES



LCL.fr



**DEMANDEZ PLUS À VOTRE BANQUE**

**Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1,01 %. 72 échéances de 143,16 € soit un montant total dû de 10 307,52 €.**

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Exemple donné pour un prêt personnel Études supérieures de 10 000 € d'une durée de 72 mois.

## SPÉCIAL ÉCOLE PARTENAIRE

Offre prêt études, une offre personnalisée à taux préférentiel

A partir du 01/01/2016, pour vous permettre de vous consacrer pleinement à vos études, LCL vous propose un prêt personnel étudiant <sup>(1)</sup> "Études Supérieures" compris entre 1 500 € et 35 000 € sur une durée de 12 à 108 mois.

Informations complémentaires à l'exemple : Taux débiteur fixe de 1 %. Vous remboursez 72 échéances de 143,16 €. Montant total dû 10 307,52 € (dont 307,52 € d'intérêts, frais de dossier offerts, hors assurance facultative). Le coût standard de l'assurance facultative, calculé sur la base des garanties Décès/Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Arrêt de Travail pour un emprunteur seul, est de 3,20 € par mois, qui s'ajoutent à l'échéance de remboursement du crédit, si vous y avez adhéré <sup>(2)</sup>. Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt sera de : 230,40 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0,75 %.

(1) Offre réservée aux particuliers, étudiants sans limitation d'âge, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier pour la souscription d'un prêt personnel (prêt études) Études Supérieures jusqu'à 35 000 € et d'une durée comprise entre 12 et 108 mois. Pour toute autre durée de remboursement des conditions financières différentes s'appliquent. Voir conditions en agence. Conditions en vigueur au 01/01/2016 susceptibles de variation. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement.

(2) L'Assurance Emprunteur Conso facultative est assurée par CACI Vie et CACI non vie et distribuée par le Crédit Lyonnais. Coût de l'assurance facultative calculé sur la base des garanties Décès/Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Arrêt de Travail pour un emprunteur seul. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

Pour toute autre durée de remboursement, des conditions financières différentes s'appliquent. Voir conditions en agence.

LCL.fr



Démarcheur : Mickael CARDET / Julien CHACHAY

## DEMANDEZ PLUS À VOTRE BANQUE

Prêteur : CREDIT LYONNAIS - S.A. au capital de 1 847 860 375 € - Inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001878  
Siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - SIREN 954 509 741 - RCS LYON - Pour tout courrier : LCL, 20 avenue de Paris - 94811 Villejuif Cedex.

**facebook** .com/Etudiants.LCL



Les RDV étudiants sur Twitter :  
@LCLetudiants

### INFORMATIONS ET CONDITIONS

**Agence Strasbourg Vauban Université - 15 rue Vauban - 67000 Strasbourg**

(Coût d'un appel local non surtaxé, depuis un poste fixe en France métropolitaine, variable selon opérateur)  
Tel : 03 88 24 94 01 Mail : mickael.cardet@lcl.com julien.chachay@lcl.com